

**Direction des structures et des moyens
DSM2**
Affaire suivie par :
Clothilde VALENTIN
Tél : 05 57 57 39 15
Mél : clothilde.valentin@ac-bordeaux.fr

Bordeaux,

17 NOV. 2021

Mesdames, messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier dans lequel vous appelez mon attention sur la situation du collège Albert Camus d'Eysines en moyens en personnel de surveillance et sollicitez, pour la rentrée 2021, 2 postes d'AED surveillance.

J'ai bien pris note des éléments que vous avez portés à ma connaissance.

La situation du collège Albert Camus a été examinée comparativement à la situation de l'ensemble des établissements de l'académie au regard du barème de répartition des moyens en personnel de surveillance.

Le barème tient compte des effectifs prévisionnels d'élèves et de leurs caractéristiques sociales, du régime de scolarisation et du type d'établissement.

Au vu de cette étude comparative, le collège Albert Camus n'apparaît pas prioritaire dans l'attribution de nouveaux moyens à cette rentrée.

Par ailleurs, comme vous le mentionnez dans votre courrier, le collège s'est vu attribuer à la rentrée 2020 un demi poste définitif d'AED surveillance et a bénéficié dans le cadre de la lutte anti COVID de 0.5 ETP provisoire d'AED du 22 mars au 6 juillet 2021.

Le collège bénéficie en outre d'1 ETP provisoire d'AED jusqu'au 30 novembre 2021 dans le cadre de la crise sanitaire.

Je mesure pleinement l'investissement et la contribution des personnels de l'établissement et des personnels de vie scolaire en particulier au service public d'éducation, et resterai attentive à la situation du collège pour l'année scolaire 2021-2022.

Cette situation sera examinée à nouveau dans le cadre de la préparation de la rentrée 2022.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL

FCPE Collège Albert Camus
Rue Lucien Piet
33320 EYSINES

CPI : Monsieur le principal-collège Albert Camus Eysines (0332084L)